

Association des retraités de l'École Polytechnique

AREP

Bulletin d'information aux membres, juin 2011

L'Assemblée générale annuelle de l'AREP a eu lieu le 25 mai 2011. Une cinquantaine de membres étaient présents et voici les principaux éléments de la rencontre :

---Le recours collectif suit son cours ; les parties ont fait leurs représentations devant la juge en novembre 2010 et nous sommes toujours en attente de sa réponse quant à l'acceptabilité du recours collectif. Nous avons maintenant payé les frais des avocats impliqués (ils recevront par la suite un pourcentage des gains obtenus par les retraités).

DERNIÈRE HEURE: Notre demande de recours collectif vient d'être rejetée par le juge (mardi 7 juin). Nous examinons le jugement avec nos avocats et nous vous revenons le plus rapidement possible.

---Le directeur général Christophe Guy présente la situation de l'École; les populations étudiantes sont fortement en hausse, après plusieurs années de budgets déficitaires l'équilibre a maintenant été atteint, la recherche va bien, le régime de retraite continue d'être déficitaire ce qui va sans doute demander des contributions supplémentaires de la part de l'École. Globalement la situation est bonne et le mandat du directeur général vient tout juste d'être renouvelé par le Conseil des Ministres.

--- Louis Courville, un de nos deux élus au Comité de retraite, fait rapport sur ce qui se passe au Comité : Louis Courville est maintenant le président du Comité de retraite, la santé du régime s'améliore mais ce dernier demeure fortement déficitaire, il faudra une réflexion importante sur la stratégie de placement du régime ainsi que sur la compréhension de l'influence à long terme des différents paramètres qui affectent le régime

---Le mandat de Louis Courville arrive à échéance et il souhaite le renouveler. L'Assemblée appuie unanimement sa candidature.

L'AREP demande donc à ses membres de voter pour Louis Courville lors des élections qui se tiendront à l'Assemblée annuelle du régime le lundi 13 juin prochain.

---Le trésorier Jean-Guy Deschênes présente en détail les états financiers tel que vérifiés par André Biron. Nous avons environ 7 000\$ en caisse. L'Assemblée adopte les états financiers.

---Le site web de l'AREP est en préparation.

---L'Assemblée générale demande que le Bureau entreprenne des démarches auprès de l'École afin que les retraités, participants au régime de retraite, aient voix au chapitre lorsque des discussions se tiennent avec des participants actifs du régime au sujet de changements au dit régime. Le Bureau donnera suite à cette demande dans les meilleurs délais.

Pour le bureau,

Jean Rousselet, Ph.D.
Président

Association des retraités de l'École Polytechnique

AREP

Bulletin d'information, décembre 2011

RECOURS COLLECTIF: LA POURSUITE SUIVIT SON COURS

Le dernier bulletin de l'AREP a paru le 6 juin, moment où la Cour rendait son jugement quant à l'**acceptabilité** de notre demande de **recours collectif** (il ne s'agissait pas ici de débattre de la poursuite sur le fond du litige, ce qui se fait dans une deuxième comparution devant juge une fois le recours collectif accepté).

Le jugement rendu le 6 juin refusait notre demande de recours collectif. L'AREP avait alors un mois pour signifier à la cour **sa décision de faire appel**, ce qui fut fait suite à l'examen du jugement. Normalement les parties ont alors trois mois pour étayer leurs arguments et les transmettre à la Cour d'appel. Cependant l'École fit une demande, peu fréquente, soit celle de **rejeter l'appel**, ce qui a eu pour effet d'interrompre momentanément la procédure jusqu'à ce que la Cour d'appel ait décidé, s'il y a lieu de rejeter l'appel sans même l'examiner. Alors, une semaine avant la date de comparution des parties, la Cour d'appel a rejeté la demande de l'École. **Notre appel va donc suivre son cours !**

Jean Rousselet

NOTRE SITE WEB

Au cours de l'année, nous avons travaillé sur ce projet qui verra le jour dans les premiers mois de l'année 2012. Actuellement, le projet est à l'étape de la mise en place par le Service informatique. Aussitôt qu'il sera implanté, nous vous informerons par courrier électronique de l'adresse à laquelle vous pourrez vous rendre pour y naviguer.

Céline Lemire et Doris McNeil



**LE BUREAU DE L'AREP VOUS SOUHAITE
D'HEUREUSES FÊTES !**